

	PRINTEMPS		ÉTÉ		AUTOMNE		HIVER	
	1er avril → 24 juin		24 juin → 30 septembre		30 septembre → 30 novembre		30 novembre → 31 mars	
Niveaux proposés (en pied)	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.
		16,0	3,0	15,5	14,0	15,0	12,0	16,5
Éléments à prendre en compte	De façon exceptionnelle, le niveau maximum de 16,5 pi est atteint au pic de la crue		Le mode de gestion estival est appliqué dès la fin de la crue, au plus tard à la mi-juin et ce jusqu'au 30 septembre		Maintenir le maximum jusqu'à la prise des glaces		Ce mode de gestion s'applique avec la prise des glaces	
	Dans la mesure du possible, devancer le pic de la crue à la fin mai		Ce mode de gestion est appliqué si les apports d'eau sont d'au moins 85 %		Adopter un mode de gestion préventif et réduire le maximum si les conditions météo sont défavorables		Maintenir un niveau minimum pour les prises d'eau des riverains	
	Dès que les conditions le permettent, le niveau maximum est ramené au mode de gestion estival		Appliquer de façon permanente le mode de gestion proactif (présentement provisoire)					
	Définir le niveau optimal pour les zones humides, les frayères et habitats		Réaliser, au besoin, des travaux pour assurer l'accessibilité aux marinas et infrastructures touristiques au niveau minimum convenu					
	Maintenir un niveau minimum pour les prises d'eau des riverains							
	Les niveaux proposés devront être enregistrés sur tout le périmètre du lac; de nouvelles stations bathymétriques et anémométriques seront donc requises et la gestion du niveau du lac devra notamment tenir compte du phénomène de seiche.							